

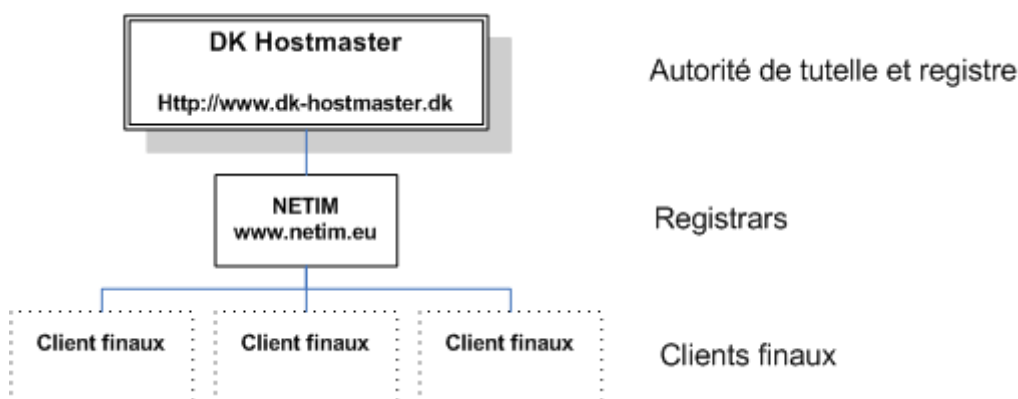
## ANNEXE DK - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .DK

En complément des conditions générales CG-ND, l'enregistrement, le transfert, le renouvellement ou l'utilisation d'un Nom de Domaine dans l'Extension .DK suppose l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières CP-ND-DK

Les termes employés dans les présentes conditions particulières commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales CG-ND.

### ARTICLE DK.1 : AUTORITE DE TUTELLE ET REGISTRE

DK.1.1 Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'Extension.



DK.1.2 NETIM® réalise la gestion des Noms de Domaine auprès du Registre (ci-après, les «NICDK ») en la qualité de Registrar accrédité.

### ARTICLE DK.2 : REGLES D'ENREGISTREMENT

DK.2.1 La règle appliquée pour l'enregistrement de Noms de Domaine sous cette Extension est celle du « *premier arrivé, premier servi* ».

DK.2.2 Les Noms de Domaine doivent être activés par le Client dans les 3 mois suivant la date de réservation selon la procédure indiquée par le Registre.

DK.2.3 Si le Client n'active pas le Nom de Domaine réservé selon la procédure indiquée par le Registre, l'enregistrement ne pourra être réalisé et le Client ne pourra prétendre à aucune compensation ou aucun remboursement de la part de NETIM®

DK.2.4 Le Client déclare et garantit que le Nom de Domaine respecte les droits des tiers, les lois et règlements en vigueur ainsi que les règles propres de l'Extension, définies par NICDK, consultables aux adresses suivantes:

<http://www.dk-hostmaster.dk/index.php?id=241>

Le Client reconnaît avoir lu et accepté ce document contractuel (ci-après, les « Règles NICDK ») qui le lie à NICDK. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles qui y sont intégrées par renvoi.

DK.2.5 Pour chaque Nom de Domaine en .DK, NETIM® sera défini comme contact de facturation sous l'identifiant REG-937651

DK.2.6 A tout moment, si NETIM® n'est plus défini comme contact de facturation, NETIM® considérera que le Nom de Domaine n'est plus sous son contrôle. Tous les services fournis par NETIM® ne seront alors plus disponibles et le Client ne pourra prétendre à aucune compensation ou aucun remboursement de la part de NETIM®

### **ARTICLE DK.3 : REGLES DE TRANSFERT**

DK.3.1 Après la réservation d'un Nom de Domaine en .DK, le Client reçoit un identifiant et un mot de passe de la part du Registre. Ces derniers lui permettront de se connecter à l'interface « Self Service » de NICDK..

DK.3.2 En cas de transfert de propriété, l'opération devra être demandée sur le site de NICDK, <http://www.dk-hostmaster.dk>, rubrique 'Self Service'.

DK.3.3 En cas de modification des informations du propriétaire, l'opération devra être demandée sur le site de NICDK, <http://www.dk-hostmaster.dk>, rubrique 'Self Service'.

DK.3.4 En cas de modification d'un contact, l'opération devra être demandée sur le site de NICDK, <http://www.dk-hostmaster.dk>, rubrique 'Self Service'.

DK.3.5 En cas de modification des serveurs DNS, l'opération devra être confirmée sur le site de NICDK, <http://www.dk-hostmaster.dk>, rubrique 'Self Service'.

### **ARTICLE DK.4 : MODIFICATION CONTRACTUELLES DES CONDITIONS PARTICULIERES**

DK.4.1 Les Règles NICDK sont sujettes à modifications ou évolutions, liées au système de nommage propre au .DK. Elles sont imposées par NICDK et constituent des modifications indépendantes de la volonté de NETIM®. En acceptant les conditions de NICDK, le Client accepte le principe de ces modifications.

**FIN de l'ANNEXE DK**